

**De:** SMIPAC <ceyrat@comint2.fr>  
**Envoyé:** vendredi 7 avril 2023 18:13  
**À:** aurelie.brunetgoltrant@biocooplaubre.fr  
**Objet:** SMIPAC - demande de contact



Bonjour,

**Vos coordonnées :**

Madame Aurélie BRUNET-GOLTRANT

Société : Biocoop l'Aubre

Fonction : gérante

Votre téléphone : 0638018787

Votre E-mail : [aurelie.brunetgoltrant@biocooplaubre.fr](mailto:aurelie.brunetgoltrant@biocooplaubre.fr)

Votre message : Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

*le projet d'extension du parc d'activités de la Croisière a pour ambition l'installation de nouvelles entreprises pour la création d'emplois et la redynamisation du territoire.*

*C'est un projet que de nombreuses collectivités alentour portent également : 189 hectares disponibles en Creuse selon le site [zone-activites.creuse.fr](http://zone-activites.creuse.fr) et un nombre impressionnant de zone d'activités avec des surfaces disponibles en Haute-Vienne.*

*Dans le même temps, nous sommes alertés par les scientifiques sur les impacts irréversibles de l'artificialisation des terres et la disparition des espaces de vie pour les animaux et les végétaux et des espaces nourriciers pour les humains.*

*Nous avons absolument besoin de mettre dès maintenant tout en œuvre pour préserver les prairies, les espaces naturels et les espaces forestiers. Ce n'est pas en conservant une zone humide au milieu d'une zone d'activités que vous répondez à cet impératif.*

*D'où mes interrogations : pourquoi artificialiser des espaces alors qu'il y en a déjà beaucoup qui ne sont pas occupés, pas optimisés sur notre territoire ? Pourquoi mettre à mal la viabilité des productions agricoles déjà installées ? Qu'est-ce qui vous fait croire que votre territoire va être plus attirant pour les entreprises que toutes les zones qui proposent encore des espaces à proximité directe ? Par exemple, la zone d'activités de la Grande Pièce à Limoges peine à trouver des entreprises pour s'installer, les espaces étant essentiellement occupés par des entreprises qui étaient déjà implantées ailleurs sur le territoire limousin. Or, cette zone est à proximité directe de l'autoroute et bénéficie d'un bassin d'emploi et d'infrastructures plus développées....*

*A force de croire que la ruralité est une faiblesse, on finit par détruire tout ce qui fait son potentiel...*

*Il y a tellement d'autres projets plus novateurs à développer sur vos territoires avec des critères de sélection qui selon moi devraient être : la protection des milieux naturels, des ressources en eau, le développement de la biodiversité, le confort et le bien-être des habitants et l'absence de projets concurrents sur des territoires plus urbanisés. Notre unique planète et nos ressources finies nous obligent à penser d'abord en terme de protection et de préservation des besoins du vivant et ensuite en terme économique. Je peux vous témoigner que ces deux objectifs qui pourraient paraître en opposition sont au contraire tout à fait compatibles, souhaitables et désirables.*

*Lorsque l'on regarde en face les enjeux auxquels nous allons devoir collectivement faire face dans les années à venir, il m'apparaît que votre territoire est une pépite en terme de potentiel à condition d'articuler vos orientations stratégiques avec celles des territoires autour de Guéret et autour de Limoges et bien sûr en étant convaincu que la performance économique à long terme n'est que la conséquence d'un projet ancré sur le territoire et directement lié à sa préservation.*

Cordialement,

SMIPAC

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'en avertir immédiatement l'expéditeur. Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite, sauf autorisation expresse.

L'internet ne permettant pas d'assurer l'intégrité de ce message, SMIPAC décline toute responsabilité au titre de ce message, dans l'hypothèse où il aurait été modifié.